

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 28 MARS 2024

Le jeudi vingt-huit mars deux mille vingt-quatre à 20h30, dans les locaux du CBE Sud Luberon / Val de Durance à Pertuis au siège social en présentiel, s'est tenue l'**assemblée générale extraordinaire**

La séance est présidée par le Président intérimaire, Patrick MIGUET, vice-président.

Ordre du jour de l'assemblée Générale extraordinaire :

- Élection des membres du Conseil d'Administration (*article 11 des statuts : L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 20 membres au moins et de 25 membres au plus*).
- Élection des membres du bureau (*article 12 des statuts : le bureau est composé de 6 membres au maximum, la composition minimale est d'une présidence, une vice-présidence, un secrétariat et un(e) membre délégué(e) à la trésorerie*).
- Désignation des membres aux différentes fonctions du bureau (*article 13 des statuts*).
- Questions diverses

Ces élections concernent les années 2024 (9 mois), 2025, 2026 et 2027 (3 mois). Les mandats sont de trois ans.

Sont présents, représentés ou excusés :

Excusés

- **Madame Christine HACQUES**, sous-préfète d'APT.
- **Roger PELLENC**, Métropole Aix-Marseille – Territoire Pays d'Aix –Marseille
- **Arnaud MERCIER**, Maire de Venelles

Collège Elus,

- | | |
|--|---------|
| - Conseillère départementale de Vaucluse- Canton de Pertuis Noëlle TRINQUIER | Pouvoir |
| - Commune du Puy Sainte Réparate - Philippe MAZEL | PRESENT |
| - Commune de La Roque d'Anthéron – Jean-Pierre SERRUS | Pouvoir |
| - Commune de la Jouques – Éric GARCIN | Pouvoir |
| - Commune de Venelles – Olivier BRUN | Pouvoir |
| - Métropole Aix-Marseille – Territoire Pays d'Aix – Henri LAFON | Pouvoir |
| - Commune de Pertuis - Corinne DUPAQUIER | Pouvoir |
| - Commune de Pertuis – Michel AUTRAN | Pouvoir |
| - Commune de la Bastidonne – Éric LEVANTIS | Pouvoir |
| - Commune de St Martin de la Brasque – Joelle RICHAUD | Pouvoir |
| - Commune de Beaumont de Pertuis – Jacques NATTA | Pouvoir |

Collège Représentants des Syndicats,

- | | |
|--|---------|
| - Syndicat CFDT 84 (salariés) –Représenté par Philippe POIREAU | PRESENT |
| - Syndicat CFDT 13 (Salariés) – Représenté par Éric FROMENT | Pouvoir |
| - Syndicat UDES (employeurs) –Représenté par Patrick MIGUET | PRESENT |

Collège Représentants du secteur de l'économie sociale et solidaire,

- Association citoyenne – représentée par Annie AMAROUCHE Pouvoir
- Agnès REACHID – Porteuse de projet Pouvoir
- Nathalie MARTIN intervenante PRESENT
- Association ELAN représentée par Evelyne JUIGNET PRESENT
- Bénévole Expertise Europe – Claude MASSET PRESENT
- Bénévole Expertise Europe – Régis MASSET PRESENT
- Commune de Cadenet – Marc DUVAL Pouvoir
- Association Mary et les oiseaux – Gabrielle EVENO PRESENT
- Membre de la maison de l'Europe de Provence– Jacques DECUIGNIERES PRESENT

Membres associés,

- CCI De Vaucluse – Représenté Eugène HERMITTE PRESENT
- France-Travail Pertuis –Représentée par Carole GARABEDIAN Pouvoir
- Pépinières d'entreprises Pertuis – représentée par Frédéric BARLOT Pouvoir

Représentants sans droits de vote

- Jean-Michel REBELLES - Commissaire aux comptes PRESENT
- Hervé DANNEELS – Salarié PRESENT
- Cinzia DESPEISSE - Salariée PRESENT
- René VALENCE – Fondateur CBE, membre d'honneur PRESENT

En raison de l'absence de la Présidente, l'ouverture de la séance est effectuée par le Vice-Président en exercice, Patrick MIGUET.

Il remercie l'ensemble des personnes présentes et remercie chaleureusement Sylvie DUBREUIL, précédente présidente qui a dû cesser son activité le 31 décembre 2023.

Il est précisé, avant de procéder au vote, que l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est déroulée précédemment, a validé la répartition des membres de l'association en trois collèges au lieu de cinq.

- Collège des institutions.
- Collège des partenaires économiques.
- Collège des citoyennetés.

Il précise que le vote aura lieu, comme habituellement dans notre association, à main levée et non à bulletins secrets ; il précise que si une opposition à cette opération se manifeste, le vote n'aura pas lieu et une prochaine assemblée générale sera mise en œuvre. Cette procédure est valable pour les deux votes qui suivent.

Aucune opposition ne se manifeste, **l'assemblée générale réunie de manière extraordinaire peut valablement délibérer.**

Un premier appel à candidature au Conseil d'Administration a été adressé aux membres du Conseil d'Administration du 9 novembre 2023, un deuxième appel a été fait lors du C.A. du 14 mars 2024. Les candidatures soumises au vote sont issues de ces appels et à des demandes d'adhésions individuelles de futurs membres.

JD
P4

↓ Sont candidats au prochain Conseil d'Administration

Collège des institutions : 4 sièges

- Conseillère départementale de Vaucluse- Canton de Pertuis Noëlle TRINQUIER
- Métropole Aix- Marseille – Territoire Pays d'Aix - Michel AUTRAN
- Commune du Puy Sainte Réparate - Philippe MAZEL
- Commune de la Bastidonne – Éric LEVANTIS

Collège des partenaires économiques : 8 sièges

- Chambre de Commerce et d'Industrie – Eugène HERMITTE
- ELAN JOUQUES (Entreprise à but d'emploi) - Evelyne JUIGNET
- Rouge Patrimoine - Nathalie MARTIN
- Couveuse POTENTIELLES – Luc DELOUILLE
- Pépinière d'entreprises PERTUIS – Frédéric BARLOT
- Union Départementale CFDT 84 (salariés) – Représenté par Philippe POIREAU
- Union Départementale CFDT 13 (Salariés) – Représenté par Éric FROMENT
- Syndicat UDES (employeurs) – Représenté par Patrick MIGUET

Collège des citoyennetés, 7 sièges

- Jacques DECUIGNIÈRES
- Claude MASSET
- Regis MASSET
- Sandrine POLLET
- Léonard BOSOM
- Annie AMAROUCHE
- Gabrielle EVENO – Association « Mary et les Oiseaux »

Soit 19 sièges sur 25 sièges maximum statutaires

Le Conseil d'Administration est élu à l'unanimité à main levée

Il convient que le Conseil d'administration nouvellement élu procède à la nomination des membres du bureau. Il est demandé en séance, aux membres du Conseil, de se positionner sur les six mandats à pourvoir dans le cadre du bureau de l'association.

Sont volontaires :

- Jacques DECUIGNIÈRES au poste de président,
- Philippe POIREAU au poste de Trésorier,
- Eugène HERMITTE au poste de vice-président,
- Evelyne JUIGNET sans affectation,
- Patrick MIGUET sans affectation.

Jacques DECUIGNIÈRES, présente les quatre candidats et soumet au vote du Conseil d'Administration le nouveau bureau à main levée

Le nouveau bureau est adopté à l'unanimité à main levée

Plus aucune question n'étant soulevée, Patrick MIGUET clôture la séance à 21h45 en remerciant vivement les personnes pour leur précieux engagement auprès de notre association.

Jacques DECUIGNIÈRES est chargée des démarches administratives relatives aux changements de l'administration de l'association auprès de la préfecture de Vaucluse.

Patrick MIGUET

CBE Sud Luberon - Val de Durance
115 Rue Louis Lumière 84120 PERTUIS
Tel. 04 90 79 53 30
Site : www.cbesudluberon.com
Siret : 326 676 806 00085

Jacques DECUIGNIÈRES